



Maura O'Sullivan

Avocate

Bureau

Toronto

Tél.

416.367.7481

Courriel

mosullivan@dwpv.com

Expertise

Règlement de différends

Barreau

Ontario, 2019

Maura consacre sa pratique grandissante aux divers aspects du litige.

Elle a pris part à un large éventail de dossiers en litige et en arbitrage, dont des différends dans le domaine des télécommunications, des poursuites pour abus de droit et de confiance, ainsi qu'un certain nombre d'actions collectives.

Maura a été auxiliaire juridique à la Cour de district des États-Unis, pour le district central de Californie. Ancienne championne équestre, Maura s'est classée au rang national à titre de cavalière de dressage chez les moins de 21 ans.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Chambre de commerce du Canada

Représentation de la Chambre de commerce du Canada, en sa qualité d'intervenante, dans le cadre d'appels pour lesquels la Cour suprême du Canada a rendu une décision le 20 septembre 2019 concernant une action collective alléguant l'existence d'un cartel mondial de fixation des prix de vente de lecteurs de disques optiques, appel qui a établi la norme de certification du groupe dans les actions collectives en droit de la concurrence, finalement mis un terme au débat sur l'applicabilité des délais de prescription à la cause d'action en vertu de l'article 36 de la *Loi sur la concurrence* et réglé la question de savoir si les acheteurs qui subissent l'effet parapluie disposent d'une cause d'action.

Société aurifère Barrick

Représentation de la Société aurifère Barrick et de certains de ses dirigeants et administrateurs, anciens et actuels, relativement à la contestation d'actions collectives de plusieurs milliards de dollars introduites en Ontario et au Québec et alléguant la violation des obligations d'information prévues par la législation provinciale en valeurs mobilières à l'égard du projet minier Pascua Lima de Barrick situé au Chili et en Argentine.

DISTINCTIONS

Concours de plaidoirie McKinsey — Meilleure oratrice; deuxième place pour l'ensemble (2015)

MATIÈRE À RÉFLEXION

La Cour d'appel de l'Ontario rend sa décision dans l'affaire *Catalyst Capital Group Inc. c. West Face Capital Inc.*
6 juin 2023

Force majeure et inexécutabilité en période de pandémie de COVID-19
25 mars 2020

Litigating in the Post-Godfrey World: What You Need to Know About the New Ground Rules for Competition Class Actions in Canada, coauteure
18 févr. 2020

DAVIES

Maura O'Sullivan

Avocate

Bureau

Toronto

Tél.

416.367.7481

Courriel

mosullivan@dwpv.com

La Cour suprême élargit la responsabilité potentielle dans les recours collectifs relatifs à la fixation des prix

24 sept. 2019

FORMATION

University of Toronto, J.D./MBA, 2018

Carleton University, B.A. (avec spécialisation) (avec grande distinction), 2014